

Recherches sociographiques



André TURMEL (dir.), avec la collaboration de Claude BARITEAU et Gilles PRONOVOST, *Chantiers sociologiques et anthropologiques, Actes du 51e Congrès de l'ACSALF*

Paul Sabourin

Volume 37, Number 1, 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057028ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057028ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Sabourin, P. (1996). Review of [André TURMEL (dir.), avec la collaboration de Claude BARITEAU et Gilles PRONOVOST, *Chantiers sociologiques et anthropologiques, Actes du 51e Congrès de l'ACSALF*]. *Recherches sociographiques*, 37(1), 179–182. <https://doi.org/10.7202/057028ar>

À ceux qu'intéresse l'étude des pratiques culturelles autres que celles de la grande culture, à ceux qui désirent connaître ce que les lecteurs vont chercher dans ce type de livres, on ne peut que recommander *Ces livres que vous avez aimés*. C'est un ouvrage marquant au Québec pour aborder les rapports entre certaines pratiques culturelles, l'univers culturel des gens et la question identitaire. Dans un monde dit en voie de mondialisation, il laisse voir que ce mouvement ne veut pas dire nécessairement uniformisation, que les lecteurs recherchent un dosage entre culture internationale et productions culturelles de leur propre terreau.

Jean-Paul BAILLARGEON

INRS-Culture et Société.

André TURMEL (dir.), avec la collaboration de Claude BARITEAU et Gilles PRONOVOST, *Chantiers sociologiques et anthropologiques, Actes du 51^e Congrès de l'ACSALF*, Québec, Méridien, 1993, 272 p.

Ce recueil des actes du colloque non thématique de l'ACSALF tenu en 1990 nous est présenté comme un instantané de la recherche en sociologie et en anthropologie. Il serait difficile de dégager de ces « chantiers » une ligne directrice, non pas parce qu'ils touchent des domaines variés des deux disciplines : travail, parenté, rapports de sexe, criminologie, santé, approches quantitatives de phénomènes sociaux et musique, mais parce qu'ils renvoient à diverses conceptions de la sociologie et de l'anthropologie. Malgré cela, l'édition des actes ne tombe pas dans le cliché de l'éclatement des disciplines pour autant. En introduisant l'édition des actes par le texte de Raymond MORRIS sur les conventions littéraires, la lecture qui nous est proposée est celle de la mise au jour des normativités sous-jacentes aux démarches des chercheurs.

L'article de Raymond Morris soulève le voile de la normativité scientifique factice pour s'interroger sur la très grande prégnance des conventions littéraires dans la production sociologique. De la comparaison des structures narratives de la sociologie française et anglaise ressortent des constats étonnants notamment du caractère plus appliqué de la production francophone. En conclusion, Morris propose une libération des conventions littéraires pseudo-scientifiques dominantes. Est-ce pour adopter d'autres normes littéraires ? Dans tous les cas, ce texte marque bien la fin des jours où les sociologues tels que messieurs et mesdames Jourdain élaboraient de la prose sans le savoir et nous introduit au débat nécessaire sur la pluralité des normativités en sciences sociales.

La sociologie du travail est abordée sous trois aspects dans ces actes : changements technologiques, organisation du travail et marché de l'emploi. La contribution de Éric ALSÈNE est originale dans la mesure où son approche du processus de changement technologique dans une organisation va au-delà d'une appréhension régulationniste pour décrire le processus d'institutionnalisation de la gestion des changements technologiques. Aux notions d'impact et de déterminismes technologiques est substituée celle de l'organisation transitoire mise en place lors de l'implantation des technologies. L'auteur montre clairement en quoi ces changements sont d'emblée organisationnels et ne peuvent être attribués qu'aux seules contraintes techniques. Si cet article rejette la formulation d'un modèle déterministe, celui de Marcel SIMARD

et Alain MARCHAND, à l'inverse, nous propose d'expliquer par un modèle des facteurs conditionnant le comportement des contremaîtres, l'implication participative des agents de maîtrise en matière de prévention sur les lieux de travail, cela à partir d'une enquête faite auprès de 1 064 contremaîtres et 98 entreprises. De l'ensemble des facteurs ressort l'importance du contexte organisationnel et du collectif des contremaîtres. Dans un autre registre, l'article de Guy FRÉCHET, Simon LANGLOIS et Michel BERNIER traite du phénomène actuel de la précarité d'emploi. La multiplication des transitions (chômage, retour aux études, retraite, etc.) que vivent les individus dans l'économie contemporaine marque-t-elle nécessairement la généralisation d'un statut précaire de l'emploi en regard de la norme qui a prévalu pendant des décennies ou bien ces changements peuvent-ils être décrits, plus positivement, comme l'émergence d'un nouveau rapport des individus au travail? L'étude proposée repose sur une enquête longitudinale (1986-1987) réalisée par Statistique Canada et Emploi et Immigration Canada. Les diverses formes de transitions y sont décrites. Les auteurs estiment que 36% des individus de la population connaissent sur le marché du travail une transition significative du type emploi-chômage en 1986 et 1987. L'analyse de survie tente d'isoler les facteurs (âge, sexe, scolarité) favorisant de nombreuses transitions devenues l'indice de la précarité.

C'est une tout autre transition que nous exposent les travaux sur la parenté dans des milieux urbains de Françoise-Romaine OUELLETTE et Renée B.-DANDURAND. L'étude du réseau de parenté et de soutien des jeunes enfants a été faite sur la base d'entrevues à structure ouverte auprès de 20 membres de familles dans trois quartiers : Outremont, Rosemont et Saint-Henri. Plus précisément, les auteurs analysent l'univers des normes et représentations qui régissent un des moments importants de la reproduction sociale des ménages : les relevailles. Cette sociographie permet d'approfondir la description et l'analyse de la parenté, de sa différenciation selon les milieux sociaux montréalais telles qu'aperçues dans des monographies comme *Le Québec en héritage* de Robert SÉVIGNY. Le portrait qui en ressort du caractère plus problématique de la parenté à Rosemont qu'ailleurs est un constat particulièrement percutant en ce qui a trait, comme le soulignent les auteures, à la notion de réseaux naturels et d'entraide naturelle à la base des projets de désinstitutionnalisation des services sociaux.

L'article de Germain DULAC se situe bien dans la lignée des interrogations sur la normativité sociale et scientifique. Discutant des réactions des études masculines à la prééminence des études féministes, l'auteur nous convainc facilement de la nécessité de réinventer la sociologie pour dépasser des réactions de rejet, d'attrait, d'envie, qualificatifs employés par l'auteur pour identifier les discours masculins. La seule position possible mais difficile selon l'auteur est un discours masculin à la lumière d'une compréhension théorique des études féministes. Il me semble ici que Dulac ne déduit pas tous les tenants et aboutissants de la critique qu'il fait du discours masculin, celle de ne pas prendre pour cadre théorique les rapports sociaux de sexes. Il s'agit plus que d'un cadre. Formulé ainsi il s'agit d'un objet, car plus qu'une normativité sociale, la nécessité d'un discours sur l'objet rapport de sexe serait sociologique, tant théorique qu'empirique.

La contribution de Jean-Claude BERNHEIM sur le pouvoir d'homicide est bien documentée. Un historique légal et un bilan des statistiques sur les homicides met en évidence des constats étonnants. Ainsi, pendant la période de 1965 à 1986, la violence policière au Québec est plus élevée qu'au Canada et aux États-Unis. L'auteur attribue principalement ce phénomène à la jurisprudence très favorable à la violence policière au Québec. Les condamnations récentes des violences policières vont-elles transformer cette tendance lourde que souligne l'auteur?

L'article de Denis ALLARD vise à la fois la formulation de propositions de recherche à propos des programmes de santé au travail dans le réseau public et la mise en évidence de la pertinente méthodologie de recherche de l'auteur : l'évaluation analytique. On comprend ici que l'évaluation analytique s'éloigne d'une approche comparative influencée par les canons de la méthode expérimentale, pour privilégier la prise en compte du contexte propre à l'application des programmes de santé au travail. Allard présente à titre d'exemple un cas d'intervention impliquant les équipes des DSC et des CLSC puis il propose des schématisations graphiques des facteurs retenus dans trois études évaluatives (BÉLANGER et LÉVESQUE, RENAUD et WHITE, rapports internes provenant de DSC) de programmes de santé au travail qui ont tous comme caractéristique de privilégier les facteurs internes à l'organisation. En fait, pour l'auteur, si l'application de ces programmes a dévié d'une façon substantielle par rapport ce qui était visé, une prévention collective généralisée, cela ne s'explique pas tant par les stratégies des acteurs que par la transformation plus générale du rapport de travail et de l'économie, c'est-à-dire le passage du fordisme à un modèle de développement libéral-productiviste. Cette analyse du contexte serait nécessaire, selon l'auteur, dans l'optique des réalignements actuels des services de santé.

Nous pourrions aussi associer à ce contexte de libéralisme productiviste l'origine des questions soulevées dans la contribution de François BÉLAND portant sur l'usage différencié selon les groupes sociaux (hommes, femmes, jeunes, personnes âgées) des soins médicaux à partir de l'analyse de données de la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Les deux communications suivantes traitent de méthodologie quantitative. La première, de Michel DE SÈVE, propose différents rapports « purifiés » afin de mieux décrire les inégalités et la discrimination. Cette purification consiste en une division « des fréquences théoriques par les termes correspondant aux effets à éliminer avant de les réunir et de les mettre en rapport » (p. 208-209). En conclusion, l'auteur discute de la transformation et de la transposition opérée par ce traitement statistique et des difficultés de le généraliser à des variables supplémentaires sans augmenter considérablement la taille de l'échantillon. La communication de Jean RENAUD et Alain CARPENTIER aborde un autre moment de la démarche méthodologique, la construction des données depuis le questionnaire jusqu'à la gestion de la base de données en fonction d'une « analyse historique des événements » recensés. Comme le soulignent ces auteurs, la construction de données datées visent à produire une description et une analyse plus dynamiques. Mais comment favoriser la remémoration la plus précise possible des événements vécus par un individu ? Les auteurs ont développé un questionnaire-calendrier. La conception de la mémoire qu'ils supposent relève plus du modèle de la banque de données que de la mémoire sociale. Dans une seconde étape, l'article traite de la gestion de cette base de données événementielles en fonction de l'analyse. On remarquera que cette gestion de la base de données est très similaire à un usage « qualitatif » des bases de données développé, par exemple, par E. Brent.

Cette publication des actes du colloque se termine sur le thème de la normativité en sociologie. En effet, la sociologie de la musique élaborée par Line GRENIER dans son article porte essentiellement sur le problème de la construction comme objet de la musique. La normativité ici se définit par les règles présidant à la construction de cet objet plutôt que par des conventions littéraires. La construction de l'objet signifie nécessairement une opération de réduction, c'est-à-dire de découpage du phénomène et de choix du chercheur tant théorique et opératoire qu'empirique. Cette démarche amène la chercheuse sur le terrain de l'étude du mode d'objectivation sociale de la musique : la musique des radios.

Ces actes du 51^e Congrès de l'ACSALF malgré la très grande diversité des contributions, conservent l'intérêt du lecteur parce qu'ils se situent dans un débat on ne peut plus actuel, celui de la pluralité des normativités en sociologie. L'édition soignée en facilite la lecture.

Paul SABOURIN

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*

Giselle HUOT, Juliette LALONDE-RÉMILLARD, Pierre TRÉPANIER, *Lionel Groulx, Correspondance 1894-1967. 2. Un étudiant à l'école de l'Europe, 1906-1909*, Montréal, Fides, 1993, 839 p.

Cet imposant ouvrage est le deuxième volume d'une série projetée de quinze où l'on entend recueillir la correspondance du prêtre-historien québécois Lionel Groulx. L'immensité de la tâche déjà accomplie fait grandement craindre que l'équipe, sans parler des ressources financières, ne s'épuise bien avant de parvenir au but.

D'abord, il a fallu que les responsables de ce projet dépouillent de nombreux fonds d'archives pour amasser l'abondante correspondance de Groulx. Pour les seules années 1906-1909, la récolte s'est élevée à rien de moins que 231 lettres; l'existence de 220 autres lettres a été attestée notamment par des références dans les lettres que Groulx a reçues et qui sont toujours conservées. Au total, pour les années 1894-1967, la Fondation Lionel-Groulx détient un vaste corpus de 3 425 lettres écrites par Groulx, et plus de 14 000 lettres reçues.

Une première décision de l'équipe, qui risque d'être lourde de conséquences étant donné les coûts de publication, a été de publier *in extenso* toutes les lettres écrites par Groulx, tant celles qu'il adressait aux membres de sa famille que celles qu'il envoyait à des confrères religieux, à d'anciens élèves et à diverses autres personnes. Mais le travail le plus ardu a consisté à rédiger une série de notes en rapport avec chaque lettre; ces notes occupent parfois plus d'espace que la lettre elle-même. On y trouve d'abord des extraits pertinents des lettres des correspondants de Groulx qui aident à comprendre ce dont il est question dans la lettre de l'abbé. On peut penser que, pour des périodes subséquentes dans la vie de Groulx, alors que le prêtre-historien entretient une volumineuse correspondance avec plusieurs figures de proue du mouvement nationaliste québécois, les «extraits pertinents» des lettres écrites par les correspondants deviendront démesurément longs, sinon le lecteur risque de ne pas s'y retrouver dans des histoires à stratégie parfois fort complexes.

Bien plus qu'une accumulation d'extraits de lettres, les références constituent un véritable travail d'érudition où Pierre Trépanier et son équipe donnent aux lecteurs toutes les informations et expliquent toutes les allusions pertinentes... et moins pertinentes. Groulx mentionne en passant le nom d'un individu? Nous avons droit à une présentation biographique de cette personne. (Par ailleurs, une section spéciale de près de 40 pages à la fin du volume est consacrée à des notices biographiques des correspondants de Groulx.) Le paquebot sur lequel voyage Groulx passe près de telle île des Açores? Les éditeurs nous indiquent la superficie de l'archipel, précisent à quelle distance des côtes du Portugal il se trouve et nomment toutes